



MAINE COON

Le Maine Coon est un chat robuste, de taille moyenne à grande, qui projette l'impression d'une puissance contenue et qui peut supporter un climat rigoureux. Son pelage distinctif est à la fois lisse et hirsute. Un Maine Coon a une disposition égale et est facile à manipuler - il est calme, alerte, affectueux et intelligent avec une voix douce. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles. Le type ne doit pas être sacrifié pour la taille ou la taille au type.

I - CORPS/CONFORMATION (35)

(20) CORPS - Musclé, large poitrine, de taille moyenne à grande. L'apparence générale est un corps rectangulaire bien équilibré sans parties exagérées, le type ne doit pas être sacrifié pour la taille.

(5) JAMBES ET PIEDS - Les pattes sont substantielles, largement fixées, de longueur moyenne et contribuent à un aspect rectangulaire. Les pattes sont grandes, rondes et bien touffues.

(10) QUEUE - La queue est longue, égale à la longueur du corps (c'est-à-dire la distance entre la base de la queue et les épaules) et large à la base se rétrécissant jusqu'à la pointe. La robe y est comme un long plumeau.

II - TÊTE (30)

(15) TÊTE - La tête est de largeur moyenne et de longueur moyenne à longue. Il faut tenir compte de que les mâles ont la tête plus large que les femelles. Les pommettes sont hautes. Le museau est carré avec de grands patons qui contribuent l'apparence carrée du museau, mais qui ne doit pas être exagéré. Le menton est ferme et en ligne avec la lèvre supérieure et le nez. Le profil doit être relativement lisse et exempt de bosses. Un profil droit de la ligne de front à l'extrémité du nez n'est pas souhaitable, mais ne devrait pas montrer des signes de «cassure» (break) ou «arrêt» (stop).

(5) OREILLES - Les oreilles sont grandes, larges à la base, moyennement pointues et bien touffues. Les oreilles sont placées haut sur la tête et sont séparées d'environ une oreille. Les plumets sont souhaitables mais pas obligatoire.

(5) YEUX - Les yeux sont grands, expressifs, largement définis et légèrement obliques.

(5) NEZ - Le nez est de longueur moyenne avec une courbe douce et concave, sans cassure (break) ni bosse.

III - ROBE/LONGUEUR (15)

La robe est conçue pour être chaude, imperméable et (plus ou moins) auto-nettoyante. La fourrure sur la tête, le cou et les épaules est courte et devient progressivement longue le long du dos, et plus longue encore vers la queue et sur les côtés, vers le ventre. La fourrure du jabot est plus fournie chez les mâles que chez les femelles et se développe avec la maturité. Le pelage est double avec un sous-poil peu dense recouvert d'une couche extérieure plus rugueuse et brillante. La robe n'est pas duveteuse, mais coule doucement le corps, continuant de la même manière sur la queue. La queue est fortement poilue, mais pas touffue. La robe est nettement sujette aux variations saisonnières.

IV - COULEUR (15)

(10) COULEUR DE LA ROBE - La répartition des points pour les couleurs des chats avec des marques spéciales doit être divisée en 5 points pour la couleur et 5 points pour les marques.

(5) COULEUR DES YEUX - La couleur des yeux varie des nuances de vert à travers l'or (vert/or) ou est cuivre; Cependant, les chats blancs peuvent être aux yeux bleus ou aux yeux vairons. Il n'y a pas de relation entre les couleurs des yeux et les couleurs de la robe. La clarté et la profondeur de la couleur des yeux sont souhaitables.

V - ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE (5)

Le chat doit être solide, robuste et musclée. Il doit être en excellente condition physique.

PÉNALITÉS

- Ossature délicate
- Pattes non-touffues
- Profil droit ou bombé
- Mauvais état général
- Arrêt (break) au nez
- Prognatisme
- Museau court, rond

DÉDUIRE

- 3-7
- 1-3
- 3-5
- 3-5
- 3-5
- 1-3
- 3-5

REFUS DE TOUT TITRE

- Boutons, médailles ou petites tâches blanches
- Robe de longueur uniforme
- Corps court, cobby
- Strabisme convergent
- Pas de blanc sur une patte (pour tous les chats de couleur et blanc)
- Tout autre critère de refus, tel que décrit dans la Préface générale

COULEURS RECONNUES

Pour obtenir la liste complète, vous référer à la Liste des couleurs et patrons. Les chats montrant des signes d'hybridation résultant dans les couleurs chocolat, lilas, le motif siamois ou agouti sans motif sur le corps (tiqueté) ne sont pas reconnus.

• • •

ORIGINE DE LA RACE : Naturelle

EXIGENCES D'ENREGISTREMENT : F2 permis

EXIGENCES D'EXPOSITION : Aucune fondation permise

ANCÊTRES PERMIS : Maine Coon

ACCOUPEMENT PERMIS : Maine Coon